

# Les Terrasses du Fort-Lennox

condos & maisons de villes



*Un projet mixte situé au coeur de la Capitale Nautique du Québec...  
Typiquement inspiré du cachet et des détails architecturaux de la Côte-Est Américaine.*

Communiqué de presse  
(Pour diffusion immédiate)

## **Un développement résidentiel majeur pour la capitale nautique : les *Terrasses du Fort-Lennox*, un investissement privé de 40 M\$**

**Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le 20 novembre 2009.** C'est aujourd'hui en conférence de presse qu'était dévoilé un important projet résidentiel pour la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, capitale nautique du Québec.

"Dans la foulée du dynamisme de la municipalité, c'est un grand pas pour le développement auquel nous sommes très fiers de contribuer. Ça bouge à l'Île-aux-Noix et on emboîte le pas. C'est un projet porteur pour notre municipalité", déclarait Monsieur Pierre Larue, porte parole des promoteurs.

Monsieur Larue confirmait la volonté des propriétaires de la Marina Gagnon, messieurs Denis, Normand et Ronald Trubiano ainsi que leur partenaire d'affaires, monsieur Claude Asselin, d'investir quarante millions de dollars pour la construction d'un complexe résidentiel mixte sur l'un de leurs terrains bordant la rivière. Le futur projet portera le nom de *Terrasses du Fort-Lennox*.

Ce projet représente pour les futurs acheteurs l'opportunité de s'offrir, à coût raisonnable, non seulement la quiétude d'un bord de l'eau mais également l'une des plus magnifiques vues sur le Richelieu et sur le parc du Fort-Lennox et ce, à moins de quarante-cinq minutes des ponts reliant la métropole.

Typiquement inspirés de l'architecture de la côte est américaine, ces condos et maisons de ville ont tout prévu pour répondre aux tendances souhaitées : orientation sud, luminosité généreuse, design attrayant, grands balcons et fenêtres avec vue sur l'île, la

rivière, le canal et le parc, entrées indépendantes pour une grande majorité, piscine, clubhouse et quais pour les embarcations des propriétaires.

Il n'existe aucun autre endroit semblable en province. Ces canaux sont uniques et représentent la spécificité de la capitale nautique. Ce développement sera lui aussi unique et représentera une occasion sans précédent pour appuyer et promouvoir le cachet unique que souhaite se donner la capitale nautique.

Nous travaillons très étroitement avec les dirigeants de la municipalité et de la MRC afin de s'assurer de rencontrer les exigences très strictes qu'un tel projet impose, tant sur le plan municipal, régional qu'environnemental. Des analyses sont en cours afin de s'assurer de répondre à l'ensemble des besoins et normes.

Nous plaçons toutes nos énergies afin d'obtenir les autorisations et permis requis. Le financement est disponible et il est de notre intention de démarrer le projet dans les meilleurs délais.

Échelonné sur trois phases, il permettra de conserver les infrastructures commerciales jusqu'au moment de leur relocalisation sur la rue principale derrière la salle de montre.

Les investisseurs entendent favoriser l'économie locale pour ce projet de construction. À court et moyen terme, cet investissement privé devrait créer, au cours des trois prochaines années, une centaine d'emplois directs et indirects.

La construction de ces unités résidentielles devrait être d'une portée significative pour combler l'ensemble des services souhaités par les dirigeants pour leurs citoyens et futurs résidents, tels réseau d'aqueduc, marché d'alimentation, pharmacie, services de santé et succursale bancaire.

Pour les détails et croquis du projet, veuillez consulter le site de la municipalité à la sous-rubrique *Développement résidentiel et commercial* dans la section "Gens d'affaires" au : [www.ileauxnoix.com](http://www.ileauxnoix.com)

-30-

Source : Pierre Larue Consultant  
514 718.3233  
plc@axion.ca